



Lyon, le 24 novembre 2011

DAME HONNEUR/4 ½ Finale de Comité

! TOUT JOUEUR
participant à la compétition
doit **IMPERATIVEMENT**
avoir réglé **SA LICENCE**
AUPRES DE SON CLUB

Madame,

Votre équipe s'est inscrite pour jouer la ½ Finale de Comité du Dame Honneur/4.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation : **Dimanche 11 décembre 2011 à 9h55**

Lieu : **M.V.I. - 111 rue du 1^{er} mars - 69100 Villeurbanne**
- Tél. : 04 72 33 75 50

➤ Parking des immeubles commerciaux ouvert pendant la compétition.
Uniquement places **non** numérotées.

Déroulement : 2 sites.
Un patton suisse de 23 équipes sur ce site.
6 matchs de 10 donnes sans mi-temps.

Horaires : 10h00 11h30 14h00
 15h30 17h00 18h30 (fin prévue vers 20h00)

Arbitre : Philippe JOUGUET – Port. : 06 04 14 01 88

Montant des droits : 80€ par équipe payable par chèque à la table.

Nombre de qualifiés : 10 qualifiés.
➤ *Le nombre de qualifiés est donné à titre indicatif et peut être modifié.*

Finale de Comité : Samedi 3 et dimanche 4 mars 2011 à Lyon.

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 3 (Article 144 du Règlement national des compétitions). Toutes les équipes doivent disposer de 2 feuilles de conventions.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité (04 78 42 10 89) jusqu'à 24h avant le début de la compétition.
- ✓ Prévenir l'**Arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales et dévouées salutations.

François COMBESCURE
Directeur Technique
06 82 36 23 33